

Pour diffusion immédiate
Le 8 mai 2015

Les recommandations de la Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon concernant la chasse à l'ours près des routes sont acceptées

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon continuera d'autoriser la chasse au grizzli à proximité des routes, tout en créant le tout premier plan de gestion du grizzli au Yukon, a annoncé aujourd'hui le ministre de l'Environnement, M. Wade Istchenko.

« Puisqu'il s'agit d'une question importante, nous avons reçu de nombreux commentaires des Premières nations et du public », a affirmé M. Istchenko. « Après avoir examiné attentivement la recommandation de la Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon, nous avons décidé de l'accepter et de continuer d'autoriser la chasse le long des routes, mais nous prévoyons revenir sur la question dans le futur. »

La modification envisagée aurait rendu illégal le fait d'abattre un grizzli, pendant la chasse du printemps, à moins de 30 mètres de la ligne médiane de certaines routes du sud-ouest du Yukon. Plutôt que cette modification, la Commission recommande que le gouvernement du Yukon appuie la création du plan de gestion du grizzli et d'initiatives de sensibilisation.

« La Commission est satisfaite de la décision du ministre », a déclaré le président, M. Bob Dickson. « Bien qu'une fermeture de zone locale imposée par la loi aurait pu régler une partie du problème, il faut manifestement prendre en considération tous les commentaires reçus et élaborer un plan de gestion global plutôt que d'entamer une approche au coup par coup. »

Le ministère de l'Environnement et la Commission travailleront en collaboration en vue de créer un plan de gestion qui tienne compte des intérêts diversifiés, en ce qui concerne la conservation et la gestion de la population de grizzlis du Yukon, et des questions relatives aux espèces en péril visées par la loi fédérale. Le groupe de travail collaborera entre autres avec les conseils de ressources renouvelables et les Premières nations afin de favoriser une gestion collective transparente.

« La Commission est disposée à appuyer les conseils de ressources renouvelables dans leur rôle, qu'il s'agisse de s'attaquer à certains problèmes dans leur localité ou de recommander des fermetures de zones », a affirmé M. Dickson. « Les conseils de ressources renouvelables sont un instrument primordial pour la gestion des ressources renouvelables locales dans les territoires traditionnels, conformément aux ententes définitives des Premières nations. »

En moyenne, ce sont près de 83 grizzlis qui sont tués chaque année dans le territoire, dont 26 par des titulaires d'un permis de chasse du Yukon. Un ou deux grizzlis par année sont chassés à moins de 30 mètres de l'emprise routière dans la région des lacs du Sud.

– 30 –

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Nancy Campbell
Communications
Environnement
867-456-6794
nancy.campbell@gov.yk.ca

Graham Van Tighem
Commission de gestion de la faune aquatique et terrestre du Yukon
867-667-5835
executivedirector@yfwmb.ca

Communiqué numéro 15-169

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.